



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 21 juin 2018

Communiqué de presse de Thibault BAZIN sur la limitation à 80km/h

Les députés ont discuté, ce jeudi matin, dans l'hémicycle, une proposition de loi LR qui permettait de donner aux élus territoriaux le pouvoir de décider des vitesses maximales à autoriser sur leur territoire.

Cette proposition visait donc à adapter les limitations de vitesse au terrain afin de cibler les zones accidentogènes.

Alors que le décret appliquant la limitation à 80km/h sur toutes les routes secondaires a été pris sans concertation quelques jours avant ce débat programmé de longue date, les députés ont redit combien cette mesure était inadaptée, brutale et désapprouvée par une majorité de Français.

De plus, cette mesure pénalise le quotidien des Français vivant dans les territoires ruraux qui ont besoin de leur voiture, faute de transports en commun adaptés.

Les députés En Marche et Modem ont voté une motion de rejet contre ce texte, empêchant sa discussion, montrant une fois de plus leur sens limité du dialogue mais aussi une méconnaissance du terrain et de ce que veulent nos concitoyens.